

## « E la nave va... »



A l'image du Beaujolais, bien que d'un cru supérieur, la Rubanerie nouvelle est arrivée lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 septembre 2011 (Photo M.F. Philippo) !

2011 est une année-pivot pour le Musée de la Rubanerie cominoise : en plus de la constitution du dossier de prolongation de la reconnaissance de l'institution par la Communauté française (pour le triennat 2012-2014), une Assemblée Générale extraordinaire a été convoquée le 26 septembre dernier afin de constituer notre nouveau Conseil d'Administration. Désireux de voguer vers d'autres horizons, Remi Broucke, Michel Oubraham, Jules Mortreu et Jean Delporte se sont retirés. Après réception des lettres de candidature, l'Assemblée Générale a élu à l'unanimité les nouveaux administrateurs du Centre de la Rubanerie cominoise. Le nouveau Conseil d'Administration a alors procédé à la désignation des cinq personnes constituant le bureau. Si nous remercions les personnes sortantes pour leur dévouement durant de longues années, nous tenons à saluer les impétrants neufs : Alain Pottel (Président), Joseph Dumont et Jean-Jacques Vandembroucke (Vice-présidents), Lucie Baily (Trésorière), Anny Beauprez (Secrétaire), et les Administrateurs Gilbert Deleu, Jean Milleville, Marcel Bouckhuyt, Madeleine Deleu, Francis Gaquière, Vincent Bataille et Serge Titeca. L'Assemblée Générale s'est aussi étoffée de deux nouveaux membres : Françoise Hermans (Directrice du Centre de Lecture Publique) et Jean-Marie Lemenu (Conseiller communal). Nul doute qu'avec une telle équipe, la mémoire rubanière vivante n'est pas prête de s'éteindre !

Olivier CLYNCKEMAILLIE  
Conservateur du Musée de la Rubanerie cominoise

## Le tissage à Comines et les débuts de la production rubanière (14<sup>e</sup> siècle).

Dans un article précédent (Cf. les « Echos » de mars 2011), nous rappelions les fondements de l'industrie drapière à Comines pour terminer avec la charte de 1359 et les privilèges accordés par Hellin III de Wasiers, seigneur de Comines. En fait, ce nouvel édit avait pour but d'affirmer les « *keuren* » accordées aux drapiers par les Bauduin de Comines et qui avaient disparues dans l'incendie qui ravagea la ville en 1297.

Vers 1361, la jalousie des Yprois envers les produits textiles de Comines et de ses environs atteint son paroxysme : des expéditions « punitives » (réprimées durement par le comte de Flandre, Louis de Mâle) sont menées par les drapiers de la cité des chats. Leurs concurrents sont alors malmenés, leurs métiers brisés. La partie belge de Comines n'est pas la dernière à en souffrir ! Il est vrai que depuis le début du treizième siècle, les Cominois tissent de larges étoffes, dits « *draps de grande moison* » (bien que des tissus plus étroits existassent également à cette période). Si nos artisans se laissèrent intimider par ceux d'Ypres (le roi de France, Jean II le Bon étant retenu prisonnier par les Anglais dès 1356 suite à la défaite de Poitiers), profitant de la vacance de pouvoir dans l'Hexagone, ils redoublèrent d'ardeur à la libération de celui-ci. Ainsi, dès 1361, les Cominois se plaignent à leur suzerain et, en mai 1363, obtiennent gain de cause : ils peuvent réaliser des étoffes de la largeur qu'ils désirent. En 1364, le nouveau roi de France, Charles V, confirme les actes de son père. Comines exulte !



Un vendeur d'étoffes (à gauche) dans une rue médiévale.

La joie est cependant de courte durée car la riposte yproise est fulgurante. Délaissant les armes au profit d'un combat judiciaire, ils parviennent à inverser la vapeur. Malgré leur opiniâtreté et quelques rebondissements en leur faveur, les Cominois doivent se résigner, par ordonnance royale de Charles V datée de mai 1367, à oublier les draps de grande mesure. La faiblesse du monarque témoigne de la loi du plus fort : Charles V a besoin de la puissance économique et militaire du comté de Flandre : Louis de Mâle n'ayant qu'une descendance féminine, le fils de Charles, par son mariage avec elle, ajoutera cette prolifique province à son trousseau, renforçant par là-même la couronne aux fleurs de lys ! L'édit royal précise toutefois que nos tisserands « *feront et pourront faire des petits draps, en la manière qu'ils faisoient en ladite ville paravant leur dicte impéstration* ».



Vitrail des drapiers (15° s.) à Semur-en Auxois (Bourgogne).

En attendant, Comines, par mariage, retombe en 1369 sous la domination exclusive du comte de Flandre dont la fin de règne tournera bientôt à la tragédie. En effet, la révolte gronde et tout le comté se soulève. En 1382, Comines, de par sa position stratégique, est assiégée et laminée par les troupes françaises à la solde de Charles VI le Fol, lui-même soucieux de restaurer l'autorité de Louis de Mâle. Deux ans plus tard, la Flandre est pacifiée. Le comte autorise à nouveau, moyennant un tribut, l'activité drapière à Comines. La halle est reconstruite. Comines accueille alors, paradoxal revers historique, nombre d'Yprois des faubourgs que Louis de Mâle, par crainte de nouvelles insurrections, interdit de reconstruire. Ces tisserands ont alors tôt fait d'établir chez nous plus de mille métiers. A cette époque, la langue romane, majoritaire à

Comines, est supplantée par un dialecte flamand jusque dans les diplômes (1390) bien que le français demeure l'idiome officiel.

(A suivre...)

### *Dans l'ancre aux trésors...*



Un local sécurisé pour mieux faire vivre le trésor rubanier !

Début juillet 2010, une partie des réserves du Musée, située sur le site « Beauchamp », a été transférée rue d'Orléans, dans les ateliers des anciens établissements Declercq. Grâce à l'appui des autorités communales, des bénévoles et permanents du Musée de la Rubanerie cominoise, notre nouveau local a été entièrement aménagé, sous la houlette d'Alain Pottel, notre Président flambant neuf. Portes et cloisons, entièrement réalisées dans les ateliers communaux, ont permis la sécurisation de la salle dans laquelle des espaces de rangements ad-hoc reçoivent matières, métiers, battants, pièces de rechange et archives en attente de classement. Dans les semaines qui viennent, des aménagements supplémentaires seront réalisés, histoire de disposer d'un outil encore plus performant par une rationalisation de l'espace et un classement plus pointu des matières premières et autres pièces de choix.



Un patrimoine précieusement conservé en attente d'exposition.

Vous désirez être tenu au courant de nos activités, vous souhaitez recevoir notre bulletin par courriel ou vous voulez soutenir le Musée :

<p><b>Musée de la Rubanerie cominoise</b>  <b>Centre de la Rubanerie cominoise asbl</b>  Rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton  Tél : 056/ 58 77 68 ou 056/ 48 55 95  <a href="mailto:museedelarubanerie.comines@yahoo.fr">museedelarubanerie.comines@yahoo.fr</a> ou <a href="mailto:larubanerie@yahoo.fr">larubanerie@yahoo.fr</a>  Editeur responsable : Olivier Clynckemaillie, rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton</p>	
	
<p>Avec le soutien de la Communauté française.</p>	